

Rapport n° 11 :

**Convention de reversement - cofinancement EUR EIPHI
pour les projets Région AAP Excellence**

Rapporteur (s) :	Claudia LAOU-HUEN – Directrice Service Projets Structurants et Recherche
Service – personnel référent	Cécile SCHWEITZER Chargée du suivi administratif des contrats de recherche
Séance du Conseil d'administration	12 décembre 2019

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Dans le cadre de l'appel à projets Région Excellence 2019, 7 projets ont bénéficié d'un cofinancement par le PIA Ecole Universitaire de Recherche (EUR) EIPHI à hauteur de 183 000 € sur des demandes de fonctionnement, d'investissement, de contrats doctoraux et de contrats post-doctoraux.

Un 8^{ème} projet, intitulé ISA, a bénéficié d'un financement par le PIA EUR EIPHI à hauteur de 70 000 € pour des dépenses de personnels (un contrat doctoral et un contrat postdoctoral de 12 mois) qui font également l'objet d'une demande de cofinancement Feder portée par l'uB.

UBFC est l'établissement coordinateur de l'EUR EIPHI, ce qui implique qu'il est le premier bénéficiaire de l'aide ANR. Pour que les établissements partenaires du consortium EIPHI (UFC, uB, UTBM et ENSMM) perçoivent les fonds issus de l'aide dédiée à l'EUR EIPHI afin de concourir au cofinancement des projets de recherche, il est nécessaire de réaliser des conventions de reversement entre UBFC et ces établissements.

Le tableau 1 précise les modalités de reversement par UBFC aux établissements membres de la dotation ANR, dans le cadre de la convention attributive d'aide n° ANR-17-EURE-0002.

Tableau 1. Reversements d'UBFC (EIPHI) aux établissements dans le cadre des cofinancements des projets Région Excellence 2019 et du financement du projet ISA.

Acronyme du Projet	Durée	Bénéficiaire	Financement Région (en €)	(Co)financement EUR EIPHI (en €)	Autre(s) Cofinancement(s) (montant prévisionnel en €)	Nombre de versements*	Date(s) prévisionnelle(s)	Objet
NanoNeuroMed	du 01/09/2019 au 31/12/2022	uB	29 302	25 000	19 000 (Crédits récurrents uB) 30 228 (Feder)	2	15/11/2019 15/10/2020	dépenses de fonctionnement
Nanofolding	du 01/10/2019 au 30/09/2021	ENSM	17 000	20 000	-	2	01/12/2019 01/04/2020	dépenses de fonctionnement
Decap	du 01/12/2019 au 30/11/2020	UFC	25 000	25 000	-	1	01/12/2019	un contrat post-doctoral (12 mois)
Dimesur	du 25/06/2019 au 24/06/2022	UFC	20 000	15 000	-	1	01/12/2019	dépenses de fonctionnement et achat d'équipement (des dépenses informatiques (postes informatiques, logiciels et maintenance logiciel), des travaux en salle blanche, des frais de mission et de publication, et l'achat de petits équipements et consommables)
EPI-BAW	du 25/06/2019 au 24/06/2022	UFC	15 000	25 000	-	2	02/12/2019 02/06/2020	frais de fonctionnement liées à des frais d'utilisation de la centrale technologique MIMENTO
Pilot-HY	du 14/01/2019 au 22/07/2022	uB	44 880	50 000	27 920 (Feder)	4	02/12/2019 02/05/2020 02/11/2020 02/05/2021	dépenses de fonctionnement
		UTBM	5 000	10 000	-	1	01/12/2019	dépenses de fonctionnement
Sum	du 01/10/2019 au 30/09/2022	UFC	33 500	13 000	-	1	01/12/2019	investissement : achat d'un façonneur d'impulsions – Dazzler
ISA	du 01/10/2019 au 30/09/2022	uB	-	70 000	94 132,50 (Feder)	4	01/09/2019 01/04/2020 01/09/2020 01/09/2021	un contrat doctoral et un contrat postdoctoral (12 mois)
		Totaux	189 682	253 000	171 280,50			

* Le nombre de reversements par projet est lié à la pluriannualisation du projet et à la date prévisionnelle de démarrage des contrats de travail

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur les projets de reversement de l'EUR EIPHI (UBFC) :

- **aux partenaires bénéficiaires des crédits Région (projets Excellence 2019) à hauteur de 183 000 €, répartis comme suit :**
 - **uB : 75 K€,**
 - **UFC : 78 K€,**
 - **ENSM : 20 K€,**
 - **UTBM : 10 K€.**

- **à l'uB à hauteur de 70 000 € dans le cadre du projet ISA.**